

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A FAIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W19-577039

73966

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9476

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Najat Eddarissi MOKADDAM

Date de naissance : 04.10.58

Adresse : 10 bis Rue Chakib Kamel, Rabat

Tél. : 06 61 26 4P 88

Total des frais engagés : 1259.40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DOCTEUR KHALIL HILALI 350115
Spécialiste : Maladie et Chirurgie : Nez - Gorge - Oreille - Face
ancien Médecin Hôp Militaire : Med V
Ancien Médecin Hôp 20 à Rabat
11, Rue Zorkettou Rabat, Casablanca
Tél. : 0522 299/35/2021
Fax : 0522 299/35/2021

Date de consultation :

Moukaddam Majat

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

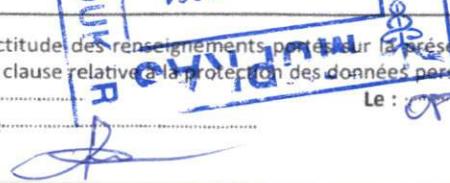
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 06/06/21

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/5/21	CS	...	300 DH	DIP : 09/06/2020
19/5/21 KJ + 2/2	Audiometrie + imagerie cérébrale	...	500 DH	29 79 37 / 0352

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LES PERLES DE TAMARIS Deux MAG Djour L'Ibrahima Route d'Azemmour Soualem Tritya Berrechid Soualem	19/05/21	453,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF																				
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées (List of treated teeth)	Nature des Soins (Nature of treatments)	Coefficient (Coefficient)	INP : <input type="text"/>																
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																
				DÉBUT D'EXÉCUTION <input type="text"/>																
				FIN D'EXÉCUTION <input type="text"/>																
				ODF PROTHÈSES DENTAIRES 																
				DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE <table style="margin-left: 200px;"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 10px;">H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 10px;">D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 10px;">B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 10px;">G</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>					H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G		
				H	25533412	21433552														
				D	00000000	00000000														
				B	35533411	11433553														
G																				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/> MONTANTS DES SOINS <input type="text"/> DATE DU DEVIS <input type="text"/> DATE DE L'EXÉCUTION <input type="text"/>																				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION																				

Dr. Kamil GUESSOUS

Spécialiste

Maladie et chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face

Endoscopie ORL

Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V.

Ancien Médecin Hôp. 20 Août

O R L

الدكتور كمال خسوس
اختصاصي
في أمراض وجراحة

الوجه - الأنف - الحنجرة - العنق

طبيب سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

Casablanca, le 19.05.2021

Dr. Kamil GUESSOUS Najat.

2 x 90,50

Q

Nasal 11.

2 fl 28

S.V

120 fl

العلاء

2 x 136,20

Q

Nasal x 120 2 fl

S.V

2 fl

العلاء

453,40

NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 136,20 DH
Distribué par MSD Maroc

NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 136,20 DH
Distribué par MSD Maroc

PHARMACIE LES PERLES DE TAMARIS
Deux MAG Daour Lhassas
Route d'Azemmour Soualem
Trifya Berrechid Soualem

Dr. Kamil GUESSOUS
Spécialiste

Maladie et chirurgie Nez - Gorge - Oreille - Face

Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V

Ancien Médecin Hôp. 20 Août

Casablanca, le 19.05.2021

Téléphone: 05 22 29 79 37 / 05 22 29 79 39

COMPTE RENDU AUDIOMÉTRIQUE DU 19-05-2021

entête 0

Docteur Kamui GUESOUS
Spécialiste
Maladie et Chirurgie : Nez - Gorge - Oreille - Pass
Ancien Médecin Hôp. Militaire Med V
Ancien Médecin Hôp. 20 Ans
11, Rue Zekhrioui Ben Youssef - Casablanca
Tél. : 6522 29 79 37 / 0522 29 79 39

entête 1

entête 2

entête 3

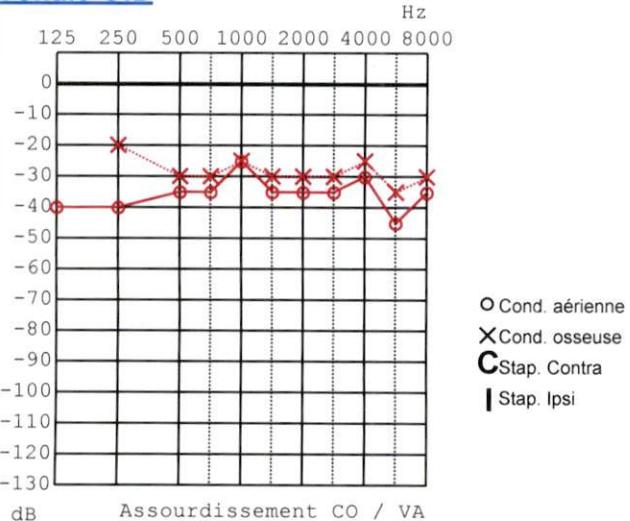
Nom : MOUKADDAM Najat

Née le : 01/01/1958

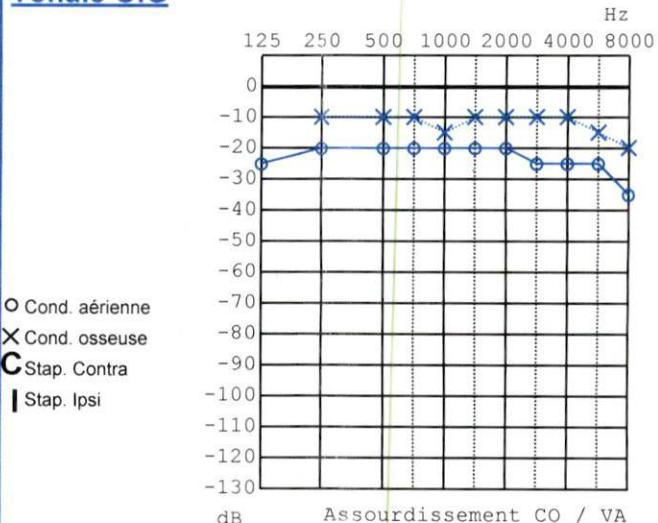
Adresse :

CASA

Tonale O.D



Tonale O.G



Perte auditive

	500	1000	2000	4000	M%	M
O.D.	3,7	3,6	8,8	2,7	18,8	30,50
O.G.	1,1	2,1	2,9	1,7	7,8	20,50

Perte Binaurale : 9,18 % (21,8)

Weber Tonal

250	500	1000	2000	4000

Remarque

Docteur Kamui GUESOUS

Spécialiste
Maladie et Chirurgie : Nez - Gorge - Oreille - Pass
Ancien Médecin Hôp. Militaire Med V
Ancien Médecin Hôp. 20 Ans

11, Rue Zekhrioui Ben Youssef - Casablanca
Tél. : 6522 29 79 37 / 0522 29 79 39

Docteur Kamal GUESSOUS

Spécialiste

Maladie et chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face

Endoscopie ORL

Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V.

Ancien Médecin Hôp. 20 Août

Note D'honoraires

Casablanca le : 19/05/2021

Mme / Mlle / Mr / Enf : HoukADDAM Najet

Honoraire de :

- ✓ Consultation : 300 DH
- ✓ Audiometrie : 500 DH
- ✓ Impedancemetrie : 500 DH
- Nasofibroscopie :
 - Lavage des oreilles :
 - Aerosolotherapie :
 - Endoscopie :
 - Cauterisation :
 - Micro aspiration :
 - Autres :

TOTAL: Huit Cent DHs Y-

SIGNATURE : Docteur Kamal GUESSOUS

Spécialiste

Maladie et Chirurgie - Nez - Gorge - Oreille - Face

Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V

11, Bd. Zerktouni, Résidence Tarfaya, Casablanca

Tél. 05 22 29 79 37 / 05 22 29 79 39

Tel. : 8522 29 79 37 / 0522 29 79 39

MAISON DE LA

Dr GUESSEOU KAHAL

BO ZERKTOUMLI

CASABLANCA

MAPOC

telephone 0522 297937 fax

06. 1000285

Id. No. _____ Date: 14.05.2021

Name: Daouda Najat

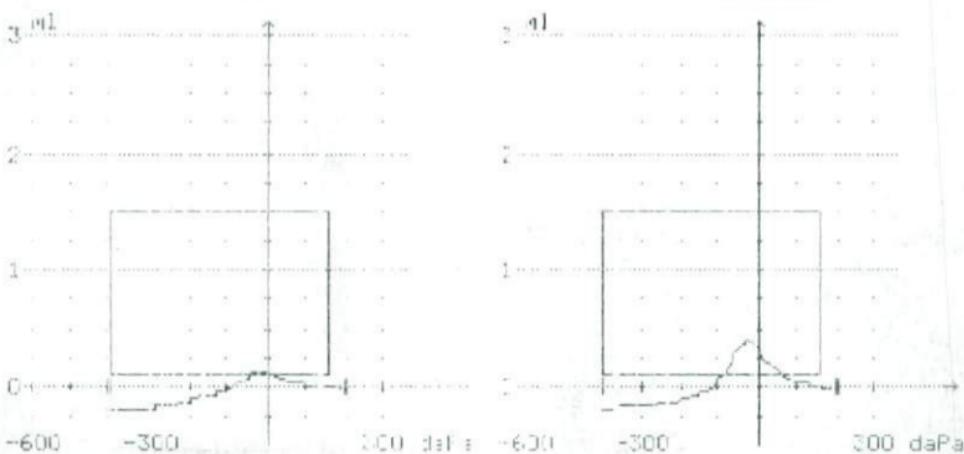
Examinator:

Remarques:

226 Hz Tympanometrie

Droite

Gauche



Volume 1.21 ml

Volume 1.00 ml

Compliance 0.14 ml

Compliance 0.40 ml

Pression -12 daPa

Pression -24 daPa

Gradient

03 daPa

Gradient

86 daPa

Recommande

Droite

Gauche

Lesi 500Hz 105dB RATE Lesi 500Hz 105dB RATE

Lesi 1000Hz 105dB RATE Lesi 1000Hz 100dB PASS

Lesi 2000Hz 105dB RATE Lesi 2000Hz 100dB RATE

Lesi 4000Hz 100dB RATE Spécialiste 4000Hz 100dB RATE

Maladie et Chirurgie : Nez - Gorge - Oreille - Poce

Ancien Médecin Hôp. Militaire Med V

Ancien Médecin Hôp. 20 Année

11. Bo. Zerktoumlil Résidence la Tâche Casablanca

Tel.: 0522 29 79 37 / 0522 29 79 39